



EDITORIAL

Pourquoi Dieu ne veut-il pas se montrer ?

« Si Dieu existe, qu'il se montre et je croirai en lui ! » « Dieu, montre-toi pour arrêter tous ces malheurs ! »

C'est vrai, tout semblerait plus facile si Dieu pouvait apparaître au bon moment ! Dans toutes les religions, Dieu est mystérieux et invisible.

Pourtant, tous les croyants sont sûrs que Dieu veut se faire connaître aux hommes.

Les chrétiens croient même que Dieu s'est montré dans la vie d'un homme : Jésus. Ils l'appellent « Fils de Dieu ». Mais, pour eux, Dieu ne veut pas s'imposer : au contraire, il veut laisser chacun libre de le découvrir, de croire en lui.

En fait, est-ce Dieu qui ne veut pas se montrer, ou est-ce nous qui ne savons pas le reconnaître ?

Mille milliards de questions sur la vie, le monde et Dieu, Bayard jeunesse, Éditions, 2013

Informations	Entité de Sibret	Entité de Vaux-s/Sûre	Entité de Nives
<p>Protocole de l'Église Catholique pour les célébrations liturgiques publiques D'application à partir du lundi 2 novembre 2020</p> <p>L'arrêté ministériel du Gouvernement fédéral du dimanche 1er novembre 2020, stipule qu'à partir du lundi 2 novembre 2020, les mesures suivantes sont d'application :</p> <ul style="list-style-type: none">- les célébrations liturgiques publiques ne sont plus autorisées, à l'exception :<ol style="list-style-type: none">1. des funérailles qui sont autorisées avec un maximum de 15 personnes, en ce non compris les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans accomplis, le célébrant, l'organiste et le personnel funéraire ;2. des mariages qui ne peuvent plus être célébrés qu'en présence des conjoints, de leurs témoins et du ministre du culte ;3. de l'enregistrement des célébrations liturgiques dans le but d'une diffusion par tous les canaux disponibles est autorisé s'il a lieu uniquement en présence de 10 personnes maximum, en ce compris les personnes en charge dudit enregistrement et pour autant que le lieu de culte ou de l'assistance morale non confessionnelle reste fermé au public pendant ce dernier.- les églises peuvent rester ouvertes pour la prière personnelle. <p>Nous avons le projet à Nives d'enregistrer une messe un dimanche à 11h en novembre avec 10 personnes maximum.</p>			

Nous pouvons également envisager d'ouvrir l'église avec un temps d'adoration/méditation personnelle dans la semaine, un jour après midi avec des petits groupes de 4 personnes maximum. Merci dès lors de contacter M. Dominique Lambert (lamdo@skynet.be)

La fabrique d'Église de Remoiville-Remichampagne recherche un membre pour le Conseil qui exercerait la fonction de secrétaire-trésorier. Compétences informatiques requises. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à JP Burnon , le président.

Accueil Secteur Pastoral de Vaux-sur-Sûre (Presbytère)

Soyez les bienvenus pour vos demandes (baptême, info caté, visite,...)

Abbé Philippe Meyer, curé, Place du Marché, 5 Vaux-sur-Sûre,

www.lavoix.be

tel : 0493 83 48 76, mail : meyer.philippe@live.be

Abbé Roger Dunia

Remoiville, 8

tel : 0474 49 96 19

mail :



Abbé Bernard Lozet

Chaumont, 18

tel : 0475 73 62 52

dubaroy@hotmail.com

mail : bernard_m_lozet@yahoo.fr

Diffusion des messes sur Studio "S" (107.4 MHz) le dimanche matin à 9h